

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 — — 13 —
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 10 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin, Express.
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
1 — 33 — — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — Express.
7 — 22 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
12 — 38 — — Omnibus-Mixte.
5 — 37 — — soir, Omnibus.
10 — 30 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Aux termes du protocole signé le 27 avril entre M. de La Valette et M. Frère-Orban, les membres de la commission franco-belge devaient être nommés par les deux puissances dans un délai de quinze jours. La France annonce que notre gouvernement vient de désigner les trois membres qui le représenteront au sein de cette commission mixte. Ce sont MM. Franqueville, directeur général des chemins de fer; Cornudet, président de section au conseil d'Etat; Combe, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées. Le choix des trois membres qui représenteront la Belgique aura lieu, dit la *Patrie*, aussitôt après le retour de M. de la Guéronnière, ministre de France, en ce moment à Paris.

La France marche hardiment dans la voie conservatrice et libérale et démasque impitoyablement les faux libéraux qui cherchent plutôt à renverser qu'à améliorer le gouvernement actuel. Son langage un peu franc déplaira sans doute à quelques individualités, mais il ira droit au cœur des hommes modérés, et ils écouteront la feuille sénatoriale lorsqu'elle leur dira :

« Les réactionnaires et les révolutionnaires sont également hostiles; les premiers le sont à la liberté, les seconds le sont à l'Empire.

« Ce qu'il faut à la France, dans les circonstances actuelles, ce sont des dévouements fermes, mais surtout des caractères droits et de grands cœurs.

« Aujourd'hui, il est de mode de se dire libéral; mais l'étiquette n'est pas toujours d'accord avec la vérité.

« Nous comptons sur l'intelligence et sur l'énergie des électeurs pour enlever, en toute occasion, à ceux qui s'en couvrent hypocritement, ce masque de faux libéralisme, et, dissipant toutes les équivoques, à forcer les doctrines réelles et les secrets desseins à se révéler au grand jour.

« Les vrais libéraux sont des esprits fermes, consciencieux, indépendants du pouvoir et des partis, qui savent qu'il faut marcher sans cesse dans la voie du progrès, mais qu'il faut y marcher prudemment avec la maturité, le calme et la raison pratique qui seules fondent les œuvres solides et durables. Ce sont ceux qui, respectant ce qu'a établi la souveraineté nationale veulent, non pas ébranler, mais améliorer en le raffermissant l'édifice de l'Empire. Ce sont ceux enfin qui pensent que, si la Chambre doit seconder avec une énergie loyale l'initiative libérale du gouvernement, le gouvernement doit chercher sa force et son point d'appui dans le libre concours de la Chambre.

« Ce sont ceux-là qu'il faut choisir; c'est pour ceux-là qu'il faut voter. »

La *Patrie* signale la recrudescence des candidatures orléanistes, sans s'alarmer outre mesure des progrès qu'elles semblent vouloir faire dans quelques départements.

Dans toute l'Europe et l'on pourrait presque dire dans le monde entier, on suit avec le plus vif intérêt le grand mouvement électoral qui s'accomplit en ce moment en France. Un journal

italien, la *Nazione*, exprime l'espoir que ces élections feront justice des hommes qui usurpent le nom de libéraux et qui sont les vrais ennemis de la liberté, tant en France que chez les autres peuples.

Les révolutionnaires italiens se divisent sur la question de la célébration du centenaire de Napoléon I^{er} qui doit avoir lieu le 15 août. Les uns, qui conservent quelque admiration pour le vainqueur d'Austerlitz, disent que le centenaire est post-daté, parce que l'Empereur étant né Italien en 1767, fit disparaître l'acte civil de sa naissance, afin de se faire sujet français en 1769. Les autres se répandent en injures et ressuscitent contre Napoléon III les injures qui furent mises à la mode au déclin du premier empire. C'est surtout dans les clubs que se font entendre de sauvages déclamations.

On assure que les consuls et agents français en Italie ont eu ordre d'exercer la plus rigoureuse surveillance sur les Italiens, et de ne leur délivrer qu'à bon escient des passeports pour la Corse.

Il paraît de plus en plus difficile de prévoir l'issue de la crise espagnole.

Jusqu'à présent les princes à qui l'on s'est adressé pour leur offrir la succession d'Isabelle ont toujours refusé.

On lit dans la *France* :

Les nouvelles qui nous parviennent aujourd'hui de la Catalogne annoncent que deux partis distincts et d'opinions diverses travaillent à étendre le réseau d'une vaste conspiration,

qui pourrait mettre en péril l'unité même du territoire.

Le gouvernement espagnol est sur la trace de ces manœuvres, et il est bien résolu, nous écrit-on, à prendre les dispositions nécessaires pour la conservation de l'ordre public. Mais on craint qu'il devienne difficile de le maintenir après que les Cortès se seront prononcées sur la forme définitive du gouvernement.

Dans l'Andalousie, on est sur la trace d'agents qui seraient chargés de préparer une vive opposition à la prochaine décision de la Chambre.

De tous les points de la Péninsule on envoie au gouvernement provisoire des adresses dans lesquelles on l'engage à redoubler d'efforts pour obtenir des partis opposés une déclaration formelle contre toute tentative de désordre; mais jusqu'à présent ces démarches sont restées sans effet.

On assure que Prim, fatigué de l'état incertain des choses, ne serait pas éloigné de se tourner du côté des républicains.

Pendant que nos voisins d'Espagne se débattent contre les difficultés d'une situation née d'un défaut de résolution et de logique, l'Allemagne est aux prises avec des préoccupations toutes belliqueuses. A l'ombre d'une tranquillité équivoque, le gouvernement prussien, ses agents et ses alliés, poursuivent une œuvre de ralliement dont les progrès sont visibles. De Berlin, on nous signale l'apparition d'une brochure relative à la création projetée d'une commission militaire pour toute l'Allemagne. Tous les journaux d'outre-Rhin la discutent. Une brochure antérieure signée du pseudo-

FABLETTON.

19

LA CENDRILLON DU VILLAGE,

Par ROUL DE NAVERY.

(Suite.)

Agnelet prit le chemin le plus long afin d'aller raconter à la mère Campêche l'accident qui était arrivé à Pierre.

Aussi la vieille femme accourut-elle sans perdre de temps.

Chiffon ne parut point étonnée de la voir, et, lui demandant vivement le couteau :

« Savez-vous à qui il appartient ?

— A qui ? ma fille, le manche est fait d'un pied de loup et garni d'un fer à cheval... Il y a une croix et deux lettres sur la lame... Ce couteau... eh ! ce couteau appartient à Jean Chabot, le meneur de loups !

— Le Meneur de loups, s'écria Chiffon, mais alors Pierre ne s'est pas battu !

— On a voulu le tuer, dit la mère Campêche.

— Lui ! quels ennemis a-t-il ?

— Je n'en sais rien ; mais le couteau est au Meneur de loups ! et tu sais que jamais Pierre n'a échangé un seul mot avec lui.

— Et moi qui l'accusais... » murmura Chiffon.

La jeune fille se tut : elle venait d'entendre descendre l'escalier.

« Pierre, dit-elle d'une voix assez calme, vous savez qu'il faut mesurer le grain et l'envoyer moudre : allez surveiller les domestiques qui feront cet ouvrage. »

Le valet lui jeta un regard rempli de reconnaissance et s'éloigna.

« Elle me soupçonne d'avoir manqué à ma promesse, pensa-t-il ; mais elle est bonne, elle a veillé pour reprendre et rapiécer mes hardes et trouve le moyen de m'épargner la fatigue de la journée. »

Mais Pierre n'était pas tranquille.

Il se souvenait d'avoir laissé dans la mesure le misérable qui avait tenté de l'assassiner. Il lui était impossible de quitter la ferme en ce moment, et il se sentait si souffrant et la tête si brûlante, qu'il ignorait s'il aurait la force d'aller délivrer son prisonnier.

Quand Agnelet revint, il eut une pensée.

« Petit, dit-il, voici l'occasion de te conduire en homme et en chrétien : tu as le couteau qui est tombé hier de ma poche ?

— Le voilà ! dit l'enfant.

— Bien ! cours jusqu'à la chaumière d'Angélique, dont voici la clef ; ouvre la porte... ; et puis, n'aie pas peur, au moins !... tu trouveras dans la chambre un

homme dont les bras et les pieds ont attachés... Tu couperas ses liens avec ce couteau, puis tu le lui rendras...

— C'est donc l'homme au couteau ? demanda Agnelet dont les yeux brillèrent.

Pierre l'attira vers lui.

« As-tu fait ta prière du soir ?

— Non.

— Récite ton *Pater*...

L'enfant commença ; puis à mesure qu'il avançait, il disait plus lentement. Enfin quand il fut arrivé à cette prière : *Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés*, il regarda Pierre, puis le ciel, et dit en se levant à son ami :

« Tu sais prier comme ma petite mère. »

Un moment après, il se cachait pour sortir sans être vu, et entra dans l'enclos du petit jardin que lui avait légué Angélique.

Il prit la clef, ouvrit la porte, et vit la laide figure du Meneur de loups contractée par la rage.

« Que viens-tu faire ici ? demanda Jean Chabot.

— Obéir aux volontés de Pierre », répondit Agnelet en coupant la hart qui lui liait les pieds et le mouchoir qui lui attachait les mains.

Quand il eut fini, il tendit le couteau à Jean.

« Ceci est à vous, lui dit-il.

— On t'a ordonné de me le rendre ?

— Oui.

— Et on ne t'a rien dit ?

— Si : on m'a rappelé la parole du *Pater* qui dit : *Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés*.

— Et c'est tout ?

— C'est tout.

— C'est bon », dit le Meneur de loups en sortant ; et il ajouta à part lui : C'est égal, je suis un fier gueux !

XII.

Il faisait beau soleil dans la campagne ; l'ombre des noyers était fraîche au-dessus du puits ; les pommiers étalaient leurs étoiles rosées ; il faisait bon vivre dans les champs, et respirer l'air pur chargé de parfums agrestes.

A l'ombre des grands arbres étaient assis Pierre et le petit berger. L'enfant tenait un gros livre sur ses genoux et suivait du doigt les lignes qu'il lisait à voix haute :

« Jacob donc étant parti, vint à la terre d'Orient.

» Et il vit un puits dans un champ, et auprès trois troupeaux de brebis couchées ; car c'est à ce puits que les troupeaux s'abreuyaient, et le puits était fermé par une grosse pierre. »

nyme Arkolay a soulevé plusieurs réfutations. On s'est attaché à la combattre dans un opus-cule intitulé : *l'Allemagne du sud trouvera-t-elle la protection dont elle a besoin?*

Cet opus-cule écrit par un officier wurtembergeois excite l'intérêt surtout à cause de la position que l'auteur occupe auprès de la cour de Stuggard. On dit qu'il appartient à l'état-major, qu'il possède la confiance du ministre de la guerre et a beaucoup contribué à introduire l'organisation militaire prussienne dans le Wurtemberg. On va même jusqu'à raconter que l'écrit dont nous parlons a été présenté au roi avant d'être publié et qu'il y a donné expressément son approbation. Cette brochure prouve que le roi se range complètement du côté de la nouvelle organisation de l'armée. L'écrit en question a pour but de démontrer que le rapprochement des états méridionaux de l'Allemagne et de la Prusse, est dans l'intérêt des Etats du sud et du principe monarchique et que le salut et l'honneur de l'Allemagne du sud exigent qu'on place la communauté des intérêts au-dessus de tout.

Le Peuple résume une correspondance russe dont les indications trouvent naturellement leur place ici. On mande à ce journal que les généraux Tolleben et Baranzoff viennent de terminer leurs tournées d'inspection des places fortes de la Volhynie, la Podolie et la Bessarabie, et séjournent actuellement à Kiew, où se trouvent les magasins d'armes et d'approvisionnement d'une grande partie de l'armée russe du sud.

Ces généraux sont chargés par M. Miloutine, ministre de la guerre, de faire non-seulement un rapport sur les travaux de défense et les fortifications des places fortes dont il s'agit, mais aussi de rendre un compte exact de l'état des troupes dans ces provinces, de leur instruction militaire et de leur armement.

Les manufactures de Moscou viennent de recevoir l'ordre de livrer 60,000 fusils au plus tard au 15 août prochain.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de l'association républicaine des étudiants de Zitomir (frontière de Pologne). On écrit de Breslau, en date du 29 avril, que le nombre des étudiants arrêtés s'élève à 32, et qu'il est établi d'une manière certaine que cette association avait des ramifications profondes parmi les élèves des écoles supérieures de Saint-Petersbourg, de Moscou, de Riga et de Varsovie, où la police a également fait des arrestations.

Les autorités russes, dit la *Correspondance du Nord-Est*, font retomber la responsabilité de ces menées sur les étudiants polonais, qui sont travaillés dans le sens révolutionnaire par l'émigration. Cependant, en ce qui concerne les arrestations faites à Zitomir, il ne se trouve parmi les prévenus que quatre Polonais, tandis que les vingt-huit autres sont tous Russes.

Plusieurs d'entre eux appartiennent à des familles très-considérables; on compte parmi eux les fils des propriétaires les plus riches du pays et des plus hauts fonctionnaires civils et militaires.

Les détails précis sur les tendances de cette association des étudiants ne sont pas encore connus, car l'enquête est conduite avec le plus grand secret par les autorités russes. On prétend seulement, ajoute la même correspondance, qu'on a trouvé une quantité de papiers compromettants au plus haut degré et, entre autres, des chants inspirés par le plus ardent fanatisme, où l'on dit aux conjurés: « Imprégnez de poison vos poignards, pour qu'aucun des ennemis que vous devez frapper n'échappe à la mort. » Mais comme toutes ces versions émanent de cercles officiels russes, il faut les accueillir avec réserve.

On écrit de Rome à la *Patrie*, le 4 mai :

On assure que le mouvement mazzinien de Milan avait des ramifications à Rome, bien que Rome ne fût pas, pour le moment du moins, l'objectif des conjurés. Depuis quelque temps, les polices italienne et pontificale, comprenant qu'elles avaient affaire à un ennemi commun, échangeaient fréquemment leurs informations.

Il paraît que celle-ci ayant séquestré, le 25 avril, trois caisses de fusils à la station-frontière de Ceprano, les a livrées comme pièces de conviction aux autorités royales. Le mouvement avait déjà échoué à cette époque, mais ces armes devaient peut-être servir à une rescouche; elles avaient été chargées comme marchandise de transit sur le train de Naples à Florence qui traverse l'Etat de l'Eglise.

On a constaté que, quelques jours avant le 18 avril, certains personnages connus pour l'exaltation de leurs principes politiques, entre autres une dame anglaise, que ses relations de toute nature avec Garibaldi et Mazzini ont rendue célèbre, partirent brusquement de Rome pour la haute Italie.

En même temps, dans une autre affaire, celle de la découverte, à Terni, du siège d'une vaste association de voleurs qui travaillaient à Rome et en Italie, la police pontificale a prêté un précieux concours à la police italienne.

S'il faut en croire l'*Opinione*, de Florence, le général Menabrea, MM. Bertole-Viale, Cambray-Digny et Ribotti resteraient au ministère. M. Ferraris prendrait le portefeuille de l'intérieur; celui de l'agriculture et du commerce aurait été offert à M. Mordini, et celui de la justice au sénateur Mirabelli.

On mande de Florence, le 8 mai :

Rien n'est encore définitif au sujet de la recomposition du ministère. M. Mirabelli a refusé le portefeuille qui lui était offert.

On est très-préoccupé aux Tuileries du changement de ministère qui vient de se produire en Italie. De nombreuses dépêches sont échangées entre la chancellerie française de Florence et le ministre des affaires étrangères. M. de La Valette a eu une longue conversation avec l'Empereur sur la chute du ministère Menabrea.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

NOUVELLES ÉLECTORALES.

La lutte se complique d'incidents intéressants dans la circonscription de la Seine où se portent l'un contre l'autre MM. Bancel et E. Ollivier. Ce dernier aurait récemment refusé de se rendre aux réunions de la salle Molière pour s'expliquer ainsi que son concurrent en présence des électeurs. Aujourd'hui nous lisons dans la *Liberté*, qui défend M. E. Ollivier à outrance :

Une affiche rouge couvre depuis hier les murs de la troisième circonscription. La voici :

« *Candidature de la démocratie radicale.*

» D. BANCEL, ANCIEN REPRÉSENTANT DU PEUPLE.

» Mes chers concitoyens,

» J'ai reçu de vous l'adresse suivante :

Suit l'adresse portant deux mille signatures, et dans laquelle se trouve ce qui suit :

« Considérant qu'il y a lieu d'investir un autre mandataire de la confiance de la démocratie, dont M. Émile Ollivier s'est rendu indigne ;

» Considérant que le citoyen Bancel, ancien représentant du peuple sous la République, par la dignité de son attitude dans l'exil, autant que par l'éclat de son talent oratoire, se recommande à tous les titres comme l'un des hommes du parti démocratique à qui peut être le plus sûrement confié le mandat de député ;

» Déclarons, par les présentes, offrir au citoyen Bancel la candidature dans la troisième circonscription de la Seine aux élections de 1869. »

Au-dessous des signatures, M. Bancel a écrit ceci :

« J'accepte la candidature que vous m'offrez. »

Puis il publie sa déclaration de principes.

Cette profession de foi était un défi à M. E. Ollivier; voici comment il l'a relevé :

« A Monsieur Bancel.

» Paris, le 4 mai.

» Monsieur,

» 1075 électeurs de la 3^e circonscription, dont j'ignore le nom, vous ont offert une candidature contre moi parce que je me suis rendu indigne de la confiance de la démocratie.

» Vous avez accepté cette offre.

» Par là vous vous êtes engagé à reproduire en ma présence et à justifier l'accusation d'INDIGNITÉ qui est la raison d'être de votre candidature.

» Je vous invite publiquement à remplir cet engagement.

» Veuillez m'envoyer deux de vos amis; je les mettrai en rapport avec deux des miens. Ensemble ils se concerteront pour choisir un vaste local, désigner un président, s'assurer de sténographes fidèles et fixer le jour et l'heure de la réunion.

» Quand tous ces préliminaires auront été réglés, nous nous présenterons tous les deux devant l'assemblée. En votre qualité d'accusateur, vous prendrez la parole le premier pour justifier votre accusation d'INDIGNITÉ. Je vous répondrai. Nos paroles seront recueillies. Et le lendemain Paris et la France pourront prononcer entre nous.

» Je vous prie de m'excuser si je vous écris par la voie des journaux; c'est que j'ignore votre adresse.

» Agréez mes salutations empressées.

» EMILE OLLIVIER. »

La joute sera belle et ne peut qu'être profitable à la cause de la liberté. Quiconque ambitionne le redoutable honneur de porter le drapeau de la démocratie, ne doit pas reculer devant les explications publiques, sous peine de déchéance. Quand on n'a rien à cacher, on n'a rien à redouter des interpellations des électeurs, et les libéraux ne doivent combattre qu'au grand jour.

— Autre incident piquant des élections actuelles.

Un correspondant du *Phare de la Loire* écrit de Paris à cette feuille :

« Je tiens de bonne source qu'hier il n'y avait pas moins de mille candidats à la députation inscrits à la préfecture de police pour les neuf circonscriptions de la Seine à la fois. Histoire de pouvoir assister aux réunions électorales de toutes les circonscriptions.

» Dans quelques jours, à ce qu'on m'assure, Paris aura à choisir entre 20,000 candidats. C'est un inconvénient qui n'avait pas été prévu par les auteurs de la loi sur les réunions électorales. »

— Le Paris électoral est en véritable ébullition. Les salles sont insuffisantes, soit au point de vue du nombre, soit au point de vue de l'espace. A chaque réunion des milliers d'électeurs sont obligés de rester dans la rue. Personne ne demeure indifférent au grand mouvement qui se manifeste avec tant de spontanéité et d'éclat. Les revendications énergiques et pressantes de la démocratie libérale ne rencontrent que d'unanimes applaudissements.

— La profession de foi de M. Gambetta se termine par cette fière déclaration : « J'entrerai

— Dis donc, mon ami, dit l'enfant en s'interrompant, c'était comme ici, vois..., mes brebis sont là, et le grand puits est en face de nous.

— C'est vrai ! » dit Pierre en souriant.

Agnelet reprit :

« Et c'était la coutume lorsque tous les troupeaux étaient rassemblés de rouler la pierre, et de la placer sur l'ouverture du puits lorsque les troupeaux étaient abreuvés.

» Jacob dit aux pasteurs : Mes frères, d'où êtes-vous ? Et ils répondirent : de Haran.

» Et les interrogeant : Ne connaissez-vous pas, dit-il, Laban, fils de Nachor ? Ils répondirent : Nous le connaissons.

» Se porte-t-il bien ? Ils répondirent : Il se porte bien, et voici sa fille Rachel qui vient avec son troupeau.

» Et Jacob dit : Il est encore grand jour, il n'est pas temps de ramener les troupeaux aux étables : abreuvez donc auparavant les brebis et les ramenez aux pâturages.

» Les pasteurs répondirent : Nous ne pouvons jusqu'à ce que tous les troupeaux soient rassemblés, et que nous ôtions la pierre de l'entrée du puits pour abreuver les troupeaux. Ils parlaient encore, et voilà que Rachel s'approchait avec les brebis de son père : car elle pais-

sait elle-même son troupeau. Et lorsque Jacob la vit, et qu'il sut qu'elle était sa cousine, et que les brebis étaient les brebis de Laban, frère de sa mère, il ôta la pierre qui fermait le puits.

» Et ayant abreuvé le troupeau de Rachel, il l'embrassa, et, élevant la voix, il pleura...

» Et il lui dit qu'il était frère de son père et fils de Rebecca, et elle courut aussitôt l'annoncer à son père.

» Lequel ayant appris que Jacob, fils de sa sœur, était venu, sortit, alla au-devant de lui et l'embrassa, et en l'embrassant il le conduisit en sa maison, et lorsqu'il connut la cause de son voyage, il lui dit : Tu es de mes os et de ma chair.

» Et après un mois accompli, il ajouta : Me serviras-tu gratuitement parce que tu es mon frère ? Dis-moi quelle récompense tu désires.

» Or, il avait deux filles : le nom de l'aînée était Lia, et le nom de la plus jeune, Rachel. »

— Agnelet, demanda Pierre en arrêtant à son tour le lecteur, quel est donc ce livre dans lequel on trouve de si belles histoires de bergers ?

— C'est la Bible, répondit l'enfant d'un air grave.

— Je croyais ce livre ennuyeux et sévère...

— Toi, mon ami Pierre ! Mais c'est tout le contraire ! Depuis que je sais lire, je prends tous les jours une bonne heure pour en repasser quelques pages. Si tu sa-

vais comme on pleure en lisant l'histoire de Joseph que ses méchants frères vendirent... et les malheurs du vieux Job qui, couché sur son fumier, bénissait encore Dieu qui l'éprouvait... et le jeune Tobie conduit par un ange ! et Ruth qui glanait pour nourrir sa mère ! Ah ! les beaux récits, mon ami ; et puis, c'est étonnant ! il y a des livres de la ville que je n'entends pas du tout ; celui-là, je le comprends tout de suite...

— Continue l'histoire de Jacob et de Rachel », dit Pierre.

Agnelet rouvrit son volume.

« Lia avait les yeux malades...

— Tiens ! dit Agnelet, c'est comme la fille à Mauvelec.

— Voilà qui est méchant ! » dit Pierre en se mettant à rire.

» Et Rachel était grande et belle.

» Et Jacob, qui aimait celle-ci, lui dit :

— Je vous servirai sept ans pour Rachel, votre plus jeune fille... »

Arrivé à cet endroit du récit, Agnelet s'arrêta court, en voyant venir Chiffon suivie d'une partie du troupeau, et il s'écria battant des mains :

— Pierre, c'est comme dans le livre : tu te souviens... Rachel vient au puits pour abreuver les brebis... Ôte la pierre qui le recouvre... »

Mais Pierre regardait venir la jeune fille et répétait d'une voix tremblante :

« Je vous servirai sept ans pour Rachel, votre plus jeune fille. »

Ce qui se passa dans l'âme de Pierre ne pourrait être décrit par personne ; cette poésie de la Bible venait en aide à la poésie de son cœur, ces pages sublimes lui racontant qu'autrefois un jeune homme avait servi sept années sans salaire pour mériter la main d'une pure jeune fille, la vue de Chiffon venant paisible et charmante aux abords du puits sur lequel Pierre s'appuyait, tout cela fut doux comme une prière faite l'espoir au cœur et les larmes aux yeux.

Quand Chiffon fut auprès des noyers, elle reçut d'abord le baiser d'Agnelet, puis demanda au valet, de sa voix tranquille et sonore :

« Souffrez-vous moins, Pierre ?

— Je suis presque guéri, vous savez que la bonne Campêche a des secrets...

— Dont je me sers à merveille, n'est-ce pas ? Car j'ai fait votre premier pansement, quand vous aviez une si grave fièvre.

— Ah ! c'était vous ! dit Pierre, sans oser rien ajouter.

— Encore quelques jours de repos, et vous irez tout-à-fait bien.

au Corps-Législatif pour y faire une irréconciliable opposition.

— Le *Siècle* annonce le désistement attendu de M. Durier en face de M. Bancel, dont l'élection paraît dès à présent assurée. A quand la retraite de l'un des candidats du *Temps*, MM. Brisson et J. Ferry, qui ne peuvent évidemment pas se présenter simultanément avec quelque chance contre MM. Guérout et Cochin.

— La journée du 7, à Paris, a été marquée par plusieurs dissolutions de réunions publiques, notamment au Pré-aux-Clercs, rue du Bac et à la salle des Folies-Méricourt, dans la 5^e circonscription.

— Le *Peuple* publie la liste des 17 députés dont l'administration ne combattra pas la réélection. Les 17 sont :

MM. Buffet (Vosges),
Fouyer-Quertier (Seine-Inférieure),
Brame (Nord),
Martel (Pas-de-Calais),
Chevandier de Valdrôme (Meurthe),
Ancel (Seine-Inférieure),
De Talhouët (Sarthe),
Plichon (Nord),
Kolb-Bernard (Nord),
Le vicomte Clary (Loir-et-Cher),
Baron Gorsse (Tarn),
D'Andelarre (Haute-Saône),
Leclerc d'Osmonville (Mayenne),
Baron Lespérut (Haute-Marne),
Houssard (Indre-et-Loire),
Laroche-Joubert (Charente),
Colonel Reguis (Basses-Alpes).

— Par décret impérial en date du 6 mai et publié dans le *Journal officiel*, sont élevés à la dignité de sénateur :

MM.
Le général Meslin,
Le général marquis de } anciens députés
Luzy-Pellissac, } au
Larrabure, } Corps-Législatif;
Le duc de Tarente,
Le baron Taylor, membre de l'Institut;
Claude Bernard, membre de l'Institut.

Chronique Locale et de l'Ouest.

La pièce annoncée sous le titre *Saumur en saumure*, titre assez piquant et qui avait excité la curiosité générale, a été donnée samedi et dimanche, en présence d'un public nombreux.

Le fond, assez pauvre d'intérêt et sans aucune intrigue, est une revue locale. Au début sont mis en scène des types bien connus dans notre ville; puis, sans indiquer le remède, l'auteur de *Saumur* signale des réformes dont personne ne conteste l'utilité; plus loin sont chantés en dithyrambes plus ou moins mélodieux les fêtes et les beautés locales, les insti-

tutions et les produits du pays. Tout cela en termes parfois scabreux, qui auraient pu être supprimés sans nuire, tant s'en faut, à la pièce.

Saumur en saumure est brodé sur un canevas de lieux communs, et est rempli de ces sujets que l'on est assuré de trouver aux quatre points cardinaux.

Pour l'interprétation, il n'y aurait que des éloges à donner aux acteurs. Chacun a fait de son mieux, et si, au dernier acte, les rôles paraissent moins sus, il faut s'en prendre à l'aridité des situations, à la longueur de la pièce, qui a eu le grave tort de ne finir qu'à une heure après minuit.

Les habitués du théâtre, pendant les spectacles de samedi et de dimanche, parlaient avec le plus grand éloge de la belle soirée de jeudi. La troupe avait interprété la *Fille du Régiment* avec un rare bonheur; des instances ont été faites auprès de M. Lefèvre pour une nouvelle représentation de cet opéra comique. Nous croyons pouvoir lui promettre une bonne recette.

On écrit de Poitiers :

La lettre suivante a été adressée à M. Bourbeau, maire de Poitiers, par un certain nombre d'électeurs.

« Monsieur et cher concitoyen,

» En présence des candidatures étrangères au pays qui se produisent pour les élections générales, nous avons songé à faire appel à votre dévouement et à votre patriotisme. Electeurs de la troisième circonscription, nous croyons répondre aux sentiments de la majorité en venant vous offrir la candidature.

» Elle fera disparaître, nous en avons le ferme espoir, toutes les divergences; tous les bons citoyens ne peuvent manquer de se réunir dans une pensée commune en choisissant en vous le libre représentant de leurs intérêts moraux et matériels. » (Suivent les signatures.)

Nous apprenons avec plaisir qu'à la suite des démarches faites auprès de lui, M. Bourbeau, qui avait précédemment refusé la candidature, vient de l'accepter, il a fait au secrétariat de la Préfecture le dépôt du serment prescrit par la loi.

La question de l'abaissement du prix des places dans les trains de chemins de fer, a été, à l'une des dernières séances du Palais-Bourbon, l'objet d'observations aussi opportunes que judicieuses. On a démontré péremptoirement qu'une modification des tarifs satisfierait le public sans nuire, loin de là, aux compagnies, qui trouveraient dans l'accroissement du nombre des voyageurs une compensation à la perte d'abord éprouvée.

« Suivant certaines personnes, dit le *Journal de la Nièvre*, la réforme dont il s'agit ne saurait venir directement de l'Etat. Les com-

pagnies ont des traités, elle en usent, et l'on n'a rien à y voir légalement.

» A la bonne heure! Mais fréquemment, mais chaque jour le gouvernement, l'administration ont à intervenir dans des questions, dans des affaires auxquelles les grandes exploitations sont intéressées. C'est le cas de dire : « Donnant, donnant. Nous stipulons pour le commerce, pour les familles; et comme les réductions que nous demandons sont parfaitement légitimes, nous en faisons la condition des avantages que vous nous demandez. »

» Que répondraient les compagnies? Elles accepteraient. »

Ce raisonnement nous paraît d'une frappante justesse, et nous le recommandons à qui de droit.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

On lit dans le *Journal officiel* :

L'Empereur et l'Impératrice se sont rendus dimanche à Chartres, pour visiter le concours régional comprenant les départements du Calvados, de l'Eure, d'Eure-et-Loir, de la Manche, de la Sarthe, de la Seine-Inférieure et de l'Orne.

En arrivant à la gare, l'Empereur a été reçu par le maire de Chartres à la tête de son conseil municipal.

Le maire a adressé à Sa Majesté une allocution.

L'Empereur a répondu :

« Monsieur le maire,

» Lorsque, il y a vingt ans, je fus nommé Président de la République, Chartres fut la première ville que je visitai. Je n'ai pas oublié le bon accueil que j'y reçus.

» C'est dans vos murs que, fort de mes bonnes intentions, je fis un premier appel à la conciliation, engageant tous les bons citoyens à sacrifier au bien public leurs regrets et leurs rancunes.

» Aujourd'hui, après dix-sept années de calme et de prospérité, je viens vous tenir le même langage, mais avec plus d'autorité et de confiance. Comme en 1848, je m'adresse encore une fois aux honnêtes gens de tous les partis, en les invitant à seconder la marche de mon Gouvernement dans la voie libérale qu'il s'est tracée et à opposer une insurmontable résistance aux passions subversives qui semblent se réveiller pour menacer l'œuvre inébranlable du suffrage universel.

« Le peuple dans quelques jours va être réuni dans ses comices; il nommera, je n'en doute pas, des hommes dignes de la mission civilisatrice que nous avons à accomplir.

» Je compte sur vous, habitants de Chartres, parce que vous faites partie de ces huit millions de Français qui, par trois fois, m'ont donné

leurs suffrages; parce que je vous sais animés d'un ardent patriotisme, et que là où règne le véritable amour de la patrie, se trouvent les meilleures garanties de l'ordre, du progrès et de la liberté. »

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Sommaire du numéro de cette semaine de L'UNIVERS ILLUSTRÉ. — Texte : Le Monde et le Théâtre, par Jérôme; le Salon de 1869 (1^{er} article), par A. de Pontmartin, bulletin de la semaine, par Th. de Langeac; *Lord Erlistoun*, nouvelle, par l'auteur de *John Halifax*; cause-rie scientifique par Sam (Henri Berthoud); chronique du Sport, par Galayes; courrier du Palais, par maître Guérin, etc., etc. — Gravures : Revue de la Garde impériale dans la cour du Carrousel; nouvel uniforme de S. A. le Prince Impérial; la Maison de Virgile à Bruidizi; Aspect des Travaux à l'intérieur du tunnel du Mont-Cenis; une Noce juive en Allemagne; le nouveau Page abyssinien de S. M. l'Impératrice; Chapelle des Lazaristes, rue de Sévres, à Paris; Visite de la famille royale d'Espagne à la Chasse de Saint-Vincent-de-Paul; la Ville de Suze, en Piémont; Bateau pour le Transport des Trains sur le lac de Constance; Groupe de Poulains de pur sang; Fontaine mauresque à Alger, etc., etc. — Echecs, Rébus.

Marché de Saumur du 8 mai.

Froment (l'h.) 77 k. 18 94	Huile de noix 50 k. 57 —
2 ^e qualité. . . 74 18 20	— chenevis 50 38 —
Seigle 75 12 50	— de lin. . . 50 44 —
Orge. 65 12 50	Graine trèfle 50 — —
Avoine. . . . 50 12 —	— luzerne 50 — —
Fèves 75 — —	Foin (charr.) 780 110 —
Pois blancs. . 80 32 —	Luzerne — 780 101 —
— rouges. . . 80 30 —	Paille — 780 53 —
Graine de lin. 70 26 50	Amandes . . 50 — —
Colza 65 25 —	— cassées 50 — —
Chenevis. . . 50 13 —	Cire jaune. . 50 175 —

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1868. . . 1 ^{re} qualité 180 à 250	2 ^e id. 150 à 180
Ordin., envir. de Saumur 1868, 1 ^{re} id. 60 à 70	2 ^e id. » à »
Saint-Léger et environs 1868, 1 ^{re} id. 50 à 65	2 ^e id. » à »
Le Puy-N.-D. et environs 1868, 1 ^{re} id. 45 à 50	2 ^e id. » à »
La Vienne, 1868. 32 à 40	
ROUGES (2 hect. 20).	
Souzay et environs 1868. 85 à 100	
Champigny, 1868. 1 ^{re} qualité 150 à 200	2 ^e id. » à »
Varrains, 1868. 85 à 100	» à »
Bourgueil, 1868. 1 ^{re} qualité 110 à 130	2 ^e id. » à »
Restigny 1868. 95 à 105	
Chinon, 1868. 1 ^{re} id. 80 à 100	2 ^e id. » à »

BOURSE DU 8 MAI.

3 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 71 40.
4 1/2 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 102 00.

BOURSE DU 10 MAI.

3 p. 0/0 hausse 35 cent. — Fermé à 71 75.
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 102 00.

P. GODET, propriétaire-gérant.

— Petite maman, répartit Agnelet, mon ami Pierre ne s'ennuie pas avec moi, je lui lis de belles histoires.

— Dans quel livre?

— Dans ma Bible.

— Vraiment!

— Et quand tu es venue, c'était comme si on eût représenté ce qui se passait dans cette histoire : le milieu du jour... la maison de Laban... les brebis, les bergers, Jacob... et puis toi, Rachel!

— Ah! vous lisiez l'histoire de Jacob...

— Veux-tu la finir, petite mère! je suis un peu las...

Chiffon prit le livre et continua :

« Jacob servit sept ans pour Rachel, et ces sept ans lui parurent peu de jours, à cause de son grand amour pour elle. »

Chiffon cessa de soutenir le livre, et son pur regard se reporta sur Pierre, sur Pierre qui pleurait...

L'on a bien des fois signalé à l'admiration le passage de Dante où Francesca et Paolo, au sein d'une dangereuse solitude, s'enivrent du récit des amours de la reine Genièvre. Mais si le grand Florentin a mis toute la délicatesse de l'esprit à voiler la faute de ses héros, la lecture de la Bible faite au milieu des champs par Pierre et par Chiffon nous semble mille fois plus touchante.

Ce qui remplit alors soudainement leur âme fut comme une pure émanation de Dieu; s'ils fermèrent le livre, ce ne fut pas comme Francesca et Paolo qu'entraîne une passion coupable : c'était pour regarder l'avenir d'un air serein et calme, et le ciel d'où descendait pour eux un rayon de bonheur.

Ils ne se dirent rien.

Quand Chiffon se leva pour regagner la ferme, Pierre ne l'accompagna pas; seulement il dit à Agnelet :

« Veux-tu m'apprendre à lire ?

— A toi, mon ami Pierre?

— Oui, à moi!

— Mais tu es bien vieux pour apprendre à lire, c'est bon pour les petits enfants.

— C'est bon pour tous les ignorants, Agnelet. »

A partir de ce jour, l'enfant et le valet passèrent, enfermés dans la grange, tout le temps dont ils purent disposer, et les progrès de l'ami Pierre furent tellement rapides qu'Agnelet en demeurait tout émerveillé.

Un jour, Chiffon surprit Pierre le grand écolier, et Agnelet le professeur; elle écouta quelque temps la voix de Pierre épelant les mots les plus difficiles, puis lisant presque couramment.

— Que faites-vous donc là? demanda-t-elle toute souriante.

— J'apprends à lire, dit Pierre honteux.

— Et c'est une bonne idée que vous avez eue, dit la jeune fille; seulement Agnelet, qui a lui-même besoin de leçons, est un pauvre maître... Si vous voulez, Pierre, le dimanche après les Vêpres, je vous ferai lire un peu.

— Jamais je n'aurais osé vous le demander.

— C'est convenu, le dimanche nous lirons la Bible, et d'autres livres encore, et le temps vous paraîtra plus court qu'à ceux qui vont dans les cabarets ou aux bals... *L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.* Pour aujourd'hui, fermez votre livre, Pierre; toi, Agnelet, afin de te récompenser d'avoir été complaisant pour l'ami Pierre, on te ménage une surprise.

— Oh! quelle surprise, petite mère?

— Si je te l'apprends, il n'y en aura plus...

— C'est égal, dis toujours!

— Eh bien! ton ami Pierre a beaucoup travaillé pour toi.

— A quoi?

— Curieux!

— Et cela me fera plaisir?

— Grand plaisir.

— Et quand me le diras-tu?

— Voici Céleste, Louis, Donat et Prosper qui sont du complot; venez, Pierre; viens, mon Agnelet.

Les jeunes gens partirent pour la maison d'Angélique. Elle était complètement réparée, des meubles propres en bois blanc la décoraient, et le jardin était rempli de fleurs.

— Ah! la jolie chaumière! dit l'enfant.

— Elle est à toi, dit Chiffon, Pierre l'a presque entièrement rebâtie; Donat a raboté les meubles, Louis a soigné le jardin; Céleste, Prosper et moi nous te faisons cadeau du troupeau et de la basse-cour. Voilà une brebis blanche qui te donnera des petits agneaux, une chèvre dont on vendra le lait, une poule couveuse et de beaux canards, deux ruches et un couple de pigeons. Te voilà riche! car avec ce peu on a au bout de l'année de la laine, de la plume, de la cire et du miel. Le troupeau se multiplie, et quand vient l'âge de s'établir, on possède déjà le commencement d'une petite fortune. Tu apprendras à ménager, maintenant que tu es propriétaire; mais prends garde de devenir avare, et de tenir à ton bien quand un pauvre manquera de tout! Nous mèlerons tes brebis aux nôtres jusqu'à ce que l'on puisse en tirer parti! Es-tu content? Embrasse Pierre, c'est une idée à lui!

Agnelet embrassa Pierre; mais il embrassa aussi Donat, Céleste, Louis et Chiffon.

Dieu sait si l'on revint joyeux à Bruyat!

(La suite au prochain numéro.)

A VENDRE
Une jolie petite maison avec belles servitudes et grand jardin. S'adresser à M. VERNEAU, notaire à Vernueil-le-Fourrier. (155)

Administration des Domaines.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

VENTE DE CHEVAUX RÉFORMÉS

Provenant de l'École impériale de cavalerie de Saumur.

Le samedi 15 mai 1869, à l'heure de midi, sur la place du Chardonnet, il sera procédé, par M. le Receveur des Domaines à Saumur, à la vente aux enchères publiques de deux chevaux d'officiers, provenant de l'École de cavalerie.

La vente aura lieu au comptant, plus 5 p. 0/0.

Saumur, le 10 mai 1869.
Le Receveur des Domaines, PARISOT. (188)

A LOUER PRÉSENTEMENT.

UNE MAISON, située à Saumur, rue du Puits-Neuf, occupée autrefois par M. Peralo.

S'adresser à M. PERALO, rue du Puits-Neuf. (150)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

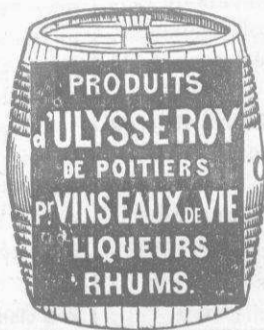
UN PREMIER ÉTAGE composé de quatre pièces, cave et grenier, n° 1^{er}, rue Saint-Nicolas.

S'adresser à M. BOURGEOIS, rue d'Orléans. (73)

M. MAURICEAU, huissier à Saumur, demande un CLERC.

AVIS
OUVERTURE DE CRÉDIT permanent ou à terme à tous négociants ou industriels de la province pouvant fournir de bonnes références. — S'adresser par lettre affranchie au DIRECTEUR de l'OFFICE PROVINCIAL, 16, boulevard de Strasbourg, à PARIS. (142)

QUINA LAROCHE
ÉLIXIR TONIQUE ET RECONSTITUANT
PILULES dite **Ferri-gineux**
Chlorose, appauvrissement du sang, etc.
PARIS, 15, rue Dronot.
Dépôt à Saumur, chez M. SUREAU-D'ABLANCOURT, pharmacien. (143)



GLUTEN-VÉRON
Potage breveté
ROY & BERGER
de Poitiers.

REILLANT, dentiste, quai de Linoges, 157, à Saumur. — Cabinet des familles, pour opérations et pose de dents artificielles.

ON DEMANDE à emprunter **15,000 francs pour 10 ans à 4 p. 0/0**, première hypothèque sur un immeuble de 35,000 francs. S'adresser au bureau du journal.

ART DENTAIRE.

Le docteur **Belmant**, dentiste à Paris, grande rue des Batignolles, n° 11, se rendra prochainement à Saumur.

Ancien interne des hôpitaux, exposeur d'anatomie, dentiste de la maison municipale de santé de Paris, de l'École impériale des mines, du collège municipal de Chaptal, et des principales communautés et établissements d'éducation de la capitale, le docteur Belmant peut affirmer, sans crainte d'être démenti, que depuis dix ans qu'il pratique la prothèse dentaire, il ne connaît pas un seul de ses clients qui soit en possession d'une pièce ou appareil dentaire artificiel dont il ne se serve parfaitement pour la mastication.

L'époque précise, ainsi que la durée de son séjour ne pouvant être fixés d'avance, M. Belmant engage les personnes qui désireraient le consulter pour ce qui concerne son art, et notamment pour la pose des dents artificielles, à lui écrire d'avance à son Cabinet, ou à l'Hôtel de Londres, où il descendra désormais. (165)

PLUS DE HERNIES
Guérison Radicale

Plus de Bandages ni Pessaires
Méthode de P^{re} Simon. (Notice envoyée franco, à ceux qui la demandent.)
Ecrire franco à M. Mignat-Simon, Bandagiste-Herniaire, aux Herbiers (Vendée), gendre et success^{eur}, seul et uniq. élève de P^{re} Simon; ou à la Pharmacie Briand, aux Herbiers (Vendée).

A. PICHAAT

Entrepreneur du balayage de la ville de Saumur,

15, rue des Potiers,

A l'honneur de prévenir le public qu'il se charge du transport de toutes sortes de marchandises, pour la ville et les environs; il se charge aussi des déménagements.

VENTE DE FUMIERS CONSOMMÉS, réduits en terreau, très-convenables pour prairies et jardins.
BONS FUMIERS, propres à toutes les cultures. (144)

Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1867
Médailles aux Expositions universelles de 1855 et 1862.

BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M. Lardeux, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces Bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M. LARDEUX se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

LA SANTÉ PUBLIQUE

Hygiène et Médecine populaires,

Paraissant tous les jeudis, sous la direction d'un comité de médecins et d'hygiénistes.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Paris, 4 francs par an. — Départements, 5 francs par an.

Bureaux, rue Garancière, 5, Paris.

HABILLEMENTS

POUR HOMMES ET ENFANTS

SAUMUR, 28, rue d'Orléans, 28, SAUMUR.



A LA BELLE JARDINIÈRE

11^{me}. SUCCURSALE DE LA GRANDE MAISON DE PARIS,

Siège principal, rue Croix-des-Petits-Champs, 5, 7 et 9,

QUATRE MÉDAILLES A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867

Pour perfection et bon marché de tous ses produits.

AVIS.

La Direction de la GRANDE MAISON DE PARIS a l'honneur d'informer sa clientèle de Saumur et des Environs, qu'elle a adressé à sa succursale de cette ville (A LA BELLE JARDINIÈRE) un assortiment considérable de Vêtements de printemps et d'été, dans lequel on trouvera tous les types de nouvelle création édités par la Grande Maison de Paris.

Ces articles rivalisent avantageusement avec les produits des premiers tailleurs de Paris, comme étoffes, coupes et façons, et surtout à des PRIX IMPOSSIBLES A NULLE AUTRE MAISON DE PROVINCE.

Les articles bon marché et à bas prix tiennent aussi une place importante dans cette collection. Chacun peut donc être certain de trouver à s'habiller à sa convenance.

PRIX FIXE.

A LA BELLE JARDINIÈRE

PRIX FIXE.

SAUMUR, 28, rue d'Orléans, 28, SAUMUR.

Saumur, imp. de P. GODET.

